

Brest, Samedi Saint 1968

Cher Monsieur Dassance,

Pour quelques jours nous
avons quitté Paris, son bruit, son atmosphère
débilitante, et sommes venus au pays natal.
Je me suis mis à travailler pour vous,
comme je vous l'avais promis, et j'ai déjà
bien avancé la première partie en forme
d'une étude sur les cortèges carnavalesques
du labour. Je pense que je pourrai vous
envoyer ce travail terminé dans quelques
semaines. Plus exactement je vous en enverrai,
dès que possible, une première mouture, en vous demandant de
vouloir bien la lire attentivement et la
critiquer. Je la remanierai ensuite en
faisant mon profit de vos observations.
Comme je le suppose, cela conduit à un

article certainement long, et qui comportera
pas mal de notations musicales. Vous n'avez
dit que cela ne vous effrayait pas ?

Il faudra prévoir aussi la reproduction des
chêlis du Tableau de Casaubon.

Pour la rédaction de l'article lui-même
j'aurais besoin de quelques informations
supplémentaires, que vous pouvez certainement
me donner :

1. De quel quartier était Casaubon ? Ustaritz ?
2. et Joseph Larre ?
3. et Senderain ?
4. Quelle est l'année de naissance de J.-B. Dubalde ?
5. On nous a dit à Arrautz que le temps des
réjouissances carnavalesques commençait au 2
février, parce que la fête du quartier avait
lieu à cette date. Mais commençait-elle aussi
tôt à Ustaritz et Herauritz ?
6. Le cortège actuel est-il encore propre au quartier
d'Ustaritz, ou admet-il des jeunes recrues
à Herauritz ou Arrautz ?

7. Faut-il écrire "les Cascarot", ?
"les Kaskarot" ?
"les Kaskarotak" ?

8. ~~Comment~~ Quelle est la phrase exacte par laquelle les queteurs remercient après qu'on leur a servi à boire (quelque chose comme = « Tope! Tope, eta berits ere ' », je crois ?) et comment l'écrire ?

Tout de mêmes questions qui se posent à moi en dépouillant et classant mes notes. Tout-à-fait en aurai-je de plus sérieuses à vous poser sur la suite, mais pour l'instant je ne rencontre pas de problèmes difficiles. Les témoignages de nos informateurs se recoupent assez bien, et permettent de restituer la physionomie de la Tradition, telle qu'elle avait cours avant 1914, avec assez de précision. Je serais bien heureux si ce travail pouvait vous donner satisfaction.

Ma femme et moi souhaitons à Tous

les vôtres et à vous-même de bonnes
et faisibles fêtes de Pâques. Rappelez-
vous, s'il vous plaît, au bon souvenir
de Madame Dassance et de vos enfants,
et soyez assuré, cher Monsieur Dassance,
de nos pensées les plus amicales.

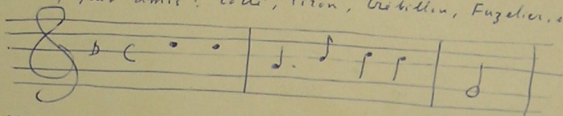
Jm. Guilleker.

J'ai fait un voyage éclair (un dimanche)
en Soule, au Carnaval, pour filmer la fête
mascarade organisée par Bussurung. Un conciste
du Musée m'accompagnait. Je ne sais encore si
le film sera satisfaisant, je vous tiendrai au
courant. De toute façon la mascarade ne
donne plus qu'une image bien affaiblie de
ce qu'elle a été. J'en viens à me demander
si nous faisons bien de conserver, pour les généra-
tions à venir, des images si impropres à leur
donner la juste mesure d'une Tradition dans
sa force.

Mon cher ami,

Les danses de la Fête-Bien, du moins à Hélette, Bidarray, Ixoldy n'ont rien de particulièrement religieux, en dehors de l'intention.

La musique est celle de la chanson ancienne "A l'ameur livres vos cœurs" qui se trouve à la Clé du Caveau, cette riche collection de chansons populaires commença en 1789 par l'opéra-chauvonnien Gallot et ses jeunes amis: Colli, Pizon, Crestelin, Fuzelier, etc.



Il est vrai que cet air a été utilisé comme cantique avec les paroles "Triomphe, Reine des Cœurs" dans le Recueil de Saint-Sulpice (1772). Nous chantions le "Triomphe" au Petit Séminaire de 1912 à 1919 et vîmes en pensée trouver la musique dans Les Airs notés des cantiques du manuel de Petits Séminaires, etc. Paris, Poussielgue, 1890 (p. 103).

Il faut reconnaître que cet air, utilisé en tant que dans un cantique sur l'Arménien (Latin Jacasi), a reçu des transformations rythmiques importantes pour se transformer en deux de danse, avec des fioritures mélodiques très populaires.

La danse elle-même est des plus simples: c'est une sorte de marche au pas de potta, avec des avances et des reculs qui permettent aux danseurs de suivre l'allure de la procession sans la déformer.

Cette danse plus lente que la "danse des volants",

me paraît devoir être rattachée à la gompersque
qui était au XVIII^e siècle une danse d'apparat
celle à Bayonne, et que l'on pratiquait lors
des grandes réceptions de personnages. Ce cortège
était agencé de danseurs costumés, comme aussi
de quelque détachement militaire.

Ce détachement est devenu la « garde nationale »,
qui est une garde d'honneur pseudo-militaire.

Finalement la danse en l'honneur du Sacrament
est une manifestation d'origine profane que la foi
des anciens avait pu se voir utiliser pour
traiter le Christ-eucharistique en grand personnage.

Douv. 20. 1. 20.

Cher Monsieur,

Nous nous apprêtons à partir pour la
Soute, où se présente la possibilité de filmer
une mascarade. Je compte en profiter pour
rechercher quelques précisions ultimes en Basse.
N'avance sur divers aspects de ma recherche. S'il
me reste un peu de temps je tâcherai de

Je suis jusqu'à Zlatavitz. Depuis notre dernière
rencontre j'ai beaucoup avancé la rédaction de mon
ouvrage. Le terme se laisse apercevoir. Mais j'ai beau
m'appliquer à raccourcir, le volume total est énorme.
Il me paraît difficile de condenser davantage sans
affaiblir une matière qui se caractérise précisément par
sa richesse et sa diversité. Dans les conditions présentes
de l'édition, j'ai peur que la publication ne rencontre
de gros obstacles.

A bientôt peut-être, si nous trouvons le temps
d'une escapade en La Bourne. Ma femme et moi
vous disons notre très amical souvenir.

Jm. J. P. P. P.

Cher Monsieur,

Me voici une fois de plus votre obligé.
C'est vraiment très aimable à vous de vous être
donné la peine de faire pour moi cette traduction
du texte que vous avez publié, et d'y ajouter
de précieuses notes. Tout cela m'a vivement intéressé.
Je vous en suis très reconnaissant et vous remercie de
tout cœur. Je ne puis malheureusement vous
apporter en retour que mes perplexités à l'endroit
aux vôtres. Voici quelques réflexions, que je
vous livre sans beaucoup d'ordre.

D'abord la ressemblance est évidente entre
le défilément de la fête en question et celui d'un
taberna munita. Elle se marque dans la présence de
personnages typiques - cavaliers, vésants, macedal ferrant et
autres zintzil, - comme dans la mention de "blanches"

et de la danse des jeunes filles sur les planches. La présence d'une estrade est à elle seule caractéristique: il y a représentation, soit de scènes, soit de danses. Il était d'usage, dans les Tobara muntra comme dans les "cavaleries", que les volants, à la fin du spectacle, invitent des jeunes filles à danser avec eux sur l'estrade, et c'était un grand honneur pour les filles ainsi distinguées.

On m'a signalé en plusieurs communes latwiniennes et lituanaises des alepours et des Potichinella dans les cortèges des Tobara ou de carnaval. Cela se rapprocherait pas mal avec le sens que Dutoit donne à senton. Ce même Dutoit, dans la description qu'il fait des "Tobara muntra", signale « une foule d'alepours, de potichinella et de farceurs » en même temps que les nariedans. ferrants et l'âne qui se débarrasse de son cavalier (Album pyrexica, 1861, p. 213).

On ne m'a jamais parlé d'un "guide des ânes". L'expression suppose un groupement d'ânes, ce qui ne fait penser avec ~~autres~~ arto-lastera de Sank. Mais il faut s'agir de tout autre chose. "Pierre XIV" ne me rappelle rien. "Martin le montagnard" guère plus.

On m'en a fait-il passer à un jeu de Carnaval.
M. Henri Mendiburu (né en 1896), à St-Pierre d'Arberoue,
me racontait que son père et son oncle, en leur jeunesse,
allaient en Carnaval à Sant Esteben voir jouer à
« Martin Gras » (j'avais imaginé que ce pouvait être
une corruption de mardi gras). Un homme monté sur
un âne tenait sous le bras un joujon de chiffons ;
il se défendait avec un bâton contre d'autres joueurs
qui tentaient de le lui arracher. Le jeu fait passer
à celui d'axo eta Tupire, à Arcegay et Valcarlos.
Je n'en ai retrouvé aucun souvenir à Sant Esteben.
Les joueurs de Valcarlos ont souvenir dans leur
costume des jeans ou des guenacs d'animaux.
Martin le montagnard serait-il de leur famille ?
Je l'ignore. Le lien est bien tenu, et la supposition bien
fragile.

Apparentée aux tolere ministras, la fête de
mai 1906 l'est, du même coup, évidemment, aux caval-
cades de Carnaval - jadis appelées Sant. bate - dont
l'enquête de Terrax n'a pu conclure qu'elle
soit limitée au pays de Lize, et dérivée sur le
bord des parades charivariques (après 1900, presque
partout, sauf à Espoure, probablement aussi Arcegay

et Valcarlos, ou elles paraissent être attestées des les derniers années du XIX^e s. au plus tard).

Dans ces conditions il me semble qu'on peut envisager au moins trois hypothèses :

1/. La fête de Lezumberry aurait été traditionnelle en cette commune et aurait trouvé place au mois de mai. (A supposer, bien entendu, que le texte ait bien été composé juste avant d'être publié, - et non, par exemple, au cours du carnaval précédent -). Si « Santibate à Lezumberry en mai 1904 » est bien le titre donné par le journal Eskualdun ou lui-même, ce fait peut être tenu pour acquis).

Dans cette perspective, le passage "Pour rendre honneur à l'antique mode - Au vieux Santibate à la manière qu'il faut" serait à prendre très au sérieux et perdrait une importance particulière. Que Santibate vous paraisse pouvoir désigner Saint Yves me semble de toute façon spécialement intéressant. (A propos, comment dit-on Yves en basque? et que penser du mot Basque que vous traduisez par sieur? Admet-il une nuance de respect - comme quand les anciens Bretons disaient "Monsieur

Saint-Yves - ou au contraire d'étonie, comme parfois en français ?)

Mais alors on devrait trouver remède à Lecumberry d'une fête régulièrement célébrée en mai ? éventuellement d'un culte ancien de Saint-Yves ? Il n'est pas possible qu'une fête calendaire d'institution ancienne, encore célébrée en 1904, ait disparu sans laisser de traces ?

2/ La fête de Lecumberry aurait été, comme les cavalcades de carnaval, une readaptation, à des fins purement revratives et lucratives, des anciens Libertomendha à "sujets". (Le dernier quatrain s'accommoderait de cette interprétation comme de la suivante). Elle n'avait, pas plus que ces cavalcades, de racines dans la tradition ancienne. L'explication du "sieur Saint-Yves" et des bonheurs qu'on lui rend, serait à chercher ailleurs que dans un rapport, nullement obligeant, avec les fêtes de mai. Mais alors, pourquoi une telle institution en mai ? La fête locale est-elle à cette date ?

3/ La fête de ¹⁹⁰⁴ Lecumberry aurait été tout simplement un Libertomendha. Les farades charivariques n'avaient lieu dans une même commune que de très loin en très loin, et tombaient à n'importe quelle époque de l'année, quand l'occasion s'en présentait. Il pourrait y en avoir eu une en 1904 (il y en a eu une, cette même année, à Saint-Martin d'Arboune) :

Contre cette hypothèse je relève :

- 1) que l'auteur ne dit rien des "sujets", ni du Tribunal, ni de l'huissier de rigueur (sitences qui s'expliqueraient mieux dans la seconde hypothèse). Il est vrai qu'il ne dit rien non plus des dames blanches, dames sauvages, geants, etc. dont l'absence paraît peu probable.
- 2) que la quête de jambon et d'œufs appartient à un type mieux attesté dans les fêtes saisonnières que dans les parades charitatives, où l'on mise plutôt la porte-monnaie que les garde-manger.

En faveur de l'hypothèse, outre les traits communs que je rappelais au début, et y a l'affluence, manifestement exceptionnelle, de visiteurs accourus de Abaxe, Beterleguy, Mendive, qui "gonflent la place de monde". Cela prouve qu'ils ont "entendu la renommée", c'est-à-dire, j'imagine, la proclamation traditionnelle faite au matin des liberts, mendes, dans les communes du voisinage, par des levants à cheval qui convient les habitants au spectacle. (A la réflexion cela vaudrait pour une représentation du type catalade aussi bien que pour une parade charitative).

Dans cette perspective, quel sens donner aux deux vers si frappants : "Pour rendre honneur à l'antique
nod au sieur Santibate, à la manière qu'il faut" ?
Vous suggérez, me semble-t-il, une explication

et de "zuteit" ou "filsar", ou "vois", dans la double étape : l'assenne et représentation (qui'on retrouve également dans les fastivals). Il n'est pas douteux que toutes ces manifestations ont reçu quelque chose d'un ou plusieurs modèles communs.

Excusez cette lettre trop longue et trop latine. Je n'ai pas eu le temps de bien clarifier mes idées, craignant de remettre une fois de plus ma réponse à une date lointaine si je ne vous répondais sur le champ. J'espère beaucoup continuer cet échange de vues avec vous, et je soulaiterai même, si cela ne vous ennuyait pas, l'étendue à d'autres aspects de la Tradition Basque (mascarades, cortèges Labandiers de Carnaval, etc.). Votre ami, celui de vos amis Dassance et Haratscheller, ~~me souvient~~ vos critiques à tous trois sur les chapéts que je leur ai consacrés et que je ne cesse de remanier, me seraient extrêmement profitables. Merci encore une fois de votre bonne lettre, et croyez, cher Monsieur, à mes sentiments amicalement dévoués.

Jm. Jurtel.

mon cher ami, je me suis amusé à écrire
l'ami Guilleber, qui me intéressera et où il est
Merciers fais question de mes - Bechotica sur pramuu
Chez Monsieur Davance,

Tripus, 11. 8. 75.

Tout un an que je ne promets de vous
écrire dès que l'état de mon travail m'entraîne que
je vous l'écrive. Mais la matière longue - accue
de la biennale - est d'une telle ampleur et d'une
telle complexité que ce moment ne vient jamais.
Une étape appelle la suivante, et j'ai parfois
l'impression d'avoir entrepris une tâche au dessus
de mes forces. Je force donc, et ma lettre est
reprise à plus tard. J'ai bon espoir que vous
me pardonniez mon silence quand je vous dirai
que j'ai, cette année, tout sacrifié à cette
tâche : enseignement, vacances, activités personnelles etc..
J'ai tout repoussé pour me consacrer à la
rédaction de ce gros et difficile ouvrage. Mais je
n'ai guère cessé de penser à vous en l'écrivant,

à vous et à Monsieur Lafite, ne demandant ce que vous ferez de telle ou telle de mes constatations ou conclusions, quelle information ou quel conseil vous ne donneriez sur tel ou tel point qui ne pose un problème.

J'espère que vous êtes tous deux en bonne santé, et que tous les vôtres vont bien. L'ami Hartschelbar, avec qui je suis en relations intermittentes pour la publication des *mitteil d'artza*, ne me signale aucun souci grave de santé dans le petit cercle des amis du Musée, et ce silence me paraît de bon augure.

Voici où j'en suis : à l'exception de la préface et des conclusions générales, qui seront de gros morceaux difficiles que je garde pour la fin, tout a maintenant été écrit au moins une fois. Cela ne veut pas dire que ce soit publiable dans cet état, il s'en faut : il y a des trous à boucher, des parties à refaire, des améliorations à apporter un peu partout, mais enfin il ne reste plus une seule section de l'ouvrage pour laquelle je

n'ait établi au moins une première rédaction. Le
tout représenterait dans son état actuel deux forts
volumes in-8° ayant chacun de 4 à 500 pages.
Il va falloir que je m'ingère à raccourcir, ce
qui ne sera pas commode car je crois bien avoir
été plutôt comis que polixé. Comme j'avais besoin
de vos critiques, les vôtres et celles de tous vos amis !
et comme je les solliciterais si 800 kilomètres ne vous
séparaient !

Si tout va bien je devrais en avoir terminé
avec la rédaction dans les premiers mois de 1976.
Restera le problème de la dactylographie de ce
faisi... et celui de son impression. L'éditeur Houton,
qui avait imprimé ma thèse sur la Bretagne,
demande à voir ce nouvel ouvrage quand il sera
terminé. Mais ne reculera-t-il pas devant ses
dimensions ? J'aimerais même ne pas trop y penser
pour ne pas perdre courage.

Nous ferons faisé une dernière enquête de
plusieurs semaines au mois de septembre prochain,
pour recueillir les précisions qui nous manquent

sur d'innombrables points. En Laponie et Basse-
Navarre je compte chercher de nouveaux renseigne-
ments sur les Totem-munira, les fêtes patronales,
les cortèges de Kaskat, la danse luca et le Trogir
qui elles survivent dans les fêtes et dans les noces.
Je ferai chercher de nouveaux informateurs
à Espilatte, Itxassou, Jatrou, Halsou, Larresse (ces
Trois dernières localités à peu près inconnues pour nous),
Harjaren... etc. S'il vous vient à l'esprit des noms
d'informateurs ou de villages à ne pas négliger,
je vous demanderai de nous les indiquer à
notre passage.

Je compte aussi interroger Monsieur Lafitte
et vous-même sur la place faite aux pratiques
de dévotion - orthodoxe et officielle ou plus
nettement populaire - dans les fêtes patronales d'au-
trefois. Quelques articles très très trouvés dans
des journaux du début de notre siècle ne
laissent entrevoir des fêtes votives beaucoup
moins sages que celles d'aujourd'hui, et où
la part faite aux pratiques populaires tradi-
tionnelles - faux ou l'honneur du saint, veillée dans
l'église etc. - rappelle bien davantage ce qui

avait cours aussi dans notre Bretagne.

Je compte n'arrêter quelques jours à Bayonne et consulter pieusement des collections d'anciens journaux (Esqualduna, etc...) de la fin du XIX^e siècle et des premières années du XX^e. Le conservateur de la bibliothèque est-il quelqu'un à qui je puisse demander de me guider dans cette exploration? A en juger par les sondages que j'ai faits à la Nationale, les journaux locaux (Journal de Sarr-Sabat etc...) doivent contenir pour cette époque beaucoup de menus documents inexploités, et quelquefois précieux.

Toujours au chapitre des bibliothèques, j'aimerais consulter d'anciens dictionnaires (Quoïden? Chalo? Lhonde?) et y chercher un certain nombre de termes qui pour moi ont valeur de mots-clés. Monsieur Lafitte et vous-même savez sûrement me dire où les trouver.

A Monsieur Lafitte je compte encore
demander ce qu'il fasse des quelques réflexions
que je lui avais soumises, après avoir fait
connaissance de ses très intéressantes observations
sur le mot Santitate.

Enfin je vais me souvenir qu'un de vos
amis de l'équipe de Gure Harria (je le revis
parfaitement, mais ne sais pas son nom) est des
Aldudes et m'a dit connaître tout le monde
Là-bas. A l'occasion je lui demanderai bien
quelques adresses de personnes âgées à consulter
dans cette commune que nous ne connaissons pas,
sur les danses et les fêtes.

En y ajoutant ce que nous devons encore
faire en Basse-Navarre, Soule et Béarn, c'est
évidemment beaucoup de travail en perspective.
Et au retour il faudra rebouter presque toute la
section de l'ouvrage en fonction de ces nouveaux apports.
Il ne tarde d'en avoir fini.

Je ne sais encore exactement quel jour nous partirons,
probablement le 3 ou le 4, car je vendrais être en
jour de lère le 5 pour la fête patronale de
Saint Michel, où l'on n'assume qu'on danse encore
la danse Lucien. Nous partons probablement à l'étranger
dans les jours qui suivront, mais les impétus de
l'enquête sont tels que je ne saurais vous donner
des maintenant de précisions. J'espère que la cavalcade
qui présentement vous accable vous laissera souffler
à cette date. Nous vous remercions de bientôt
vous revoir, et vous prions de partager avec
Madame Dassance et tous vos proches, chez Monsieur
l'assurance de votre profonde et respectueuse amitié.

Jm. Sichel.

Brest, 12. 9. 75.

Cher Monsieur,

Monsieur Dassance m'écrit qu'il vous a fait lire la lettre que je lui ai récemment écrite. Je m'en autorise pour vous adresser ce billet en guise de post-scriptum. Pour compter, ma femme et moi, partir demain, ou demain au plus tard, pour une dernière enquête en Pays Basque et Béarn. J'en attends divers compléments d'information et vérifications qui devraient me permettre d'achever l'ouvrage auquel je travaille. Nous suivons la. Bas depuis une bonne semaine déjà si l'état de santé de ma mère n'avait donné des inquiétudes qui nous ont obligés à retarder notre départ. Puis-je vous demander de vous arrêter, à notre passage, un moment

d'entretien ? j'aimerais vous soumettre quelques-unes de mes perplexités, et recourir à votre connaissance des choses basques sur plusieurs points qui touchent de près ou de loin à mon pays. Je vous envoie les perceptions :

a/. la question des Santabats, et leur rapport possible avec du "jeûne de Savar. Yves". J'en'y reviens pas, n'ayant guère d'éléments nouveaux depuis la lettre où j'accusais réception de la vôtre.

b/. la question des fêtes patronales, et de l'élément religieux dans leur célébration, autrefois et aujourd'hui. L'enquête dans la tradition orale fournit peu de renseignements à cet égard, mais un article consacré dans un ^{tr.} ancien numéro d'Estuvalduna me donne à croire que la "fête de dévotion" a joué dans le passé un rôle dont la pratique actuelle ne donne plus qu'une vague idée.

c/. La scène des xorrotx dans la mascarade souletine. Je vous montrai le texte que M. Marcelin Heguinaphal m'avait remis comme ayant servi à Chéaute, et vous demandai s'il est bien le même que vous ne désirez avoir publié et commenté vous-même, et d'après quelle source.

d/. J'aimerais consulter des dictionnaires

Basques de diverses époques (Ouboisin, chabé,
l'hande) et y rechercher quelques noms de danses.
Sans doute pourrez-vous me dire où trouver ces
ouvrages ?

e). Peut-être pourrez-vous me donner quelques
renseignements sur Mazetis (abbé Mazetis, je vois ?)
qui avait publié dans Gure Herria une étude
sur la mascarade souletoise ?

f). Enfin je souhaite explorer un peu le
fonds de la Bibliothèque de Bayonne. Vous
pourrez certainement me dire à qui m'adresser
pour être utilement guidé dans cette exploration ?

J'emporte à tout hasard le chapitre
que j'ai consacré à la présentation générale de
saint Basque, un autre sur la revue critique
des sources que j'ai exploitées pour l'étude
de cette danse, un premier jet, encore très
imparfait, sur la fête patronale. Puis-je me
permettre de vous les soumettre ? Votre critique
- et bien sûr celle de M. Dassance si cette
lecture ne le fatigue pas trop - me serait extrêmement
précieuse.

J'espère ne pas abuser de votre obligeance
en vous demandant ces services, et j'en vous
en dis d'avance toute ma gratitude.

Je souhaite rencontrer aussi Monsieur
André Orpail, et lui demander quelques
noms de personnes âgées que je puisse
interroger aux Alchuds en me recommandant
de lui.

À très bientôt donc. Nous nous faisons
une joie de vous revoir et d'abord avec
vous toutes ces questions qui nous tiennent
à cœur. Agréez, cher Monsieur, à mes
sentiments de respectueuse amitié.

Jean Michel Guilleka.

G. de L. 101

Brest. C. A. 76.

(12)

Cher Monsieur

Tous m'avez reproché de n'être et si
amablement que j'éprouve quelque honte à vous
en remercier si tard. J'ai beaucoup appris de vos
corrections d'orthographe bretonne, les suites de la
je fusse ainsi les raisons. Quant aux Bretons, je
les apprécierai scrupuleusement, les yeux nécessairement fermés.
Je pense qu'elles s'inspirent des mêmes principes que
celles que je devais déjà à M. Passant, pour
d'autres termes, dont il me donnait la graphie vraie
quelques années - En sorte que je ne susque que le

repêché de contradictions graves à l'inférieur de mon ouvrage.
Il me a aussi de m'adresser que je l'aie reconnu à ma
petite solution rigoureuse pour distinguer le phéno soustra de
phéno latente.

Les remarques universitaires n'ont fait changer d'opinion,
non je reviens à mon dossier et j'ai, d'ici quelques
jours, ayant attaché les notes, j'en ai très adieu mon
esprit sur le phéno caractéristique. Je suis présentement
occupé par le Carnaval, mais arrêté (comme une mascarade
soustra à sa première barricade) tant que je n'ai pas
la traduction de l'article de Hertz, qui Albert Schellin a
demandé pour moi à l'un de ses étudiants, lequel, ~~il~~
n'imagine pas le travail que j'en ai - Par association d'idée
cela me rappelle cet autre document que j'ignore encore - le
revenir de saint du grand souvenir, je ne suis resté d'ap-
pendre que vous connaissez M. Wherry et je vous remercie de tout
ceur de vouloir bien lui demander et ~~lui~~ ^{lui} le recule
de ce manuscrit, sans la commission d'après je ne puis me en trouver
à l'heure.

Le moi qui ne fait ajouter un second feuillet,
pour vous parler de la Société d'ethnologie française,
et de son Bulletin, dont il est prévu qu'il trouvera
place à l'avant dans la revue Ethnologie française.
La revue est une publication assez luxueuse, dont la concep-
tion et la réalisation appartiennent au Musée de l'Art et
Traditions populaires. Le Bulletin qui elle inclura n'aura
qu'une douzaine de pages, mais les membres de la société
peuvent s'y exprimer plus librement et faire connaître ce qui
se passe dans leur région particulière. J'aimerais, avant de
soumettre ma démission de président de la société - rôle qui
me pèse pour bien des raisons - m'assurer que ce Bulletin
prend un bon départ. Et je rajoute à ce que vous nous avez
dit, à la femme et à moi, de ces lettres dont vous assurez

la publication régulière dans un périodique en langue française.
J'ai vivement intérêt qu'une notice, note glorieuse émanant
de votre France, en lui en parlent. Pourriez-vous, un
jour, écrire pour le bulletin une brève notice signalant
cette publication régulière et donnant quelque idée de son contenu?
Les chercheurs en littérature orale ont besoin d'être avertis de
l'existence de telles sources, que trop souvent ils ignorent.

Plus généralement, si vous connaissez dans les
petites publications locales, imprimées ou seulement mimeographiées
- bulletins paroissiaux, organes de sociétés diverses - des
articles intéressant le folklore ou l'éthnographie française,
aurez-vous l'obligeance de vous les signaler?
Je vous d'adresse la même demande à Hautschellen,
mais deux ~~petites~~ notes d'observation valent mieux qu'une, et
je sais la qualité de votre - Chez Monsieur Lapette,
Lusigny ne vous dire encore une fois merci, en vous assurant
de mes sentiments amicalement et respectueusement dévoués.

Jm. - Juchter.

Cher Monsieur,

A vous aussi la nouvelle que vous nous communiquez cause une grande peine. Nous aimons Monsieur Dassane. Qui ne l'aurait aimé ? et nous étions bien de prévoir sa fin si proche. Nous avions eu la joie, en février, de le retrouver peu changé par rapport à votre voyage de septembre, et nous en augurons bien pour le proche avenir. Quelle tristesse !

Avec votre vieux compagnon d'études Bernard Pissonez - de pareil lui aussi - qui le premier nous avait attirés sur sa terre d'origine, Monsieur Dassane nous avait véritablement introduits en Pays Basque. Je sais bien qu'il tenait autour que nous n'avions abouti à votre recherche. Il l'a avisé par tous les moyens en son pouvoir, et la sympathie des premiers jours s'est peu à peu nuée de votre part en un attachement profond. Chaque lettre de lui, chaque rencontre avec lui était tonique et encourageante, et son aide si soutenue efficace. Comme son expérience ne nous manquait, et quelle mélancolie ce sera de revoir ce pays qu'il nous avait fait mieux aimer, sans possibilité de l'y retrouver. Il est constant d'appréhender qu'il s'est éteint sans souffrir, entouré de l'affection de ses, en cette Pâque du Seigneur auquel il croyait. Nous sommes nombreux, j'en suis sûr, à éprouver le vide qu'il laisse. Je pense à votre père, cher Monsieur, à celle de Madame Dassane et de ses enfants, à qui je suis, certes aussi. En dépit de nos liens plus lointains et plus lâches, nous partageons cette peine, profondément. Nous prierons demain pour lui

et nous travaillerons du mieux qu'il nous sera possible à ce gros et
difficile travail qu'il me disait avoir toujours désiré voir entreprendre.
Heureusement, il n'en sera pas d'actuellement. Je vous en parlerai quelquefois, si
vous le permettez, je sais que lui-même le souhaitait, et ce sera
monne une façon de demeurer proches de l'homme que nous avons aimé.
En vous remerciant de fait que nous pensons à votre père, j'étais fier,
de la M. J. de vous à mes sentiments de respectueuse amitié

M. J. J. J. J.

Meudon
~~Paris~~, 13 septembre 1978

Cher Monsieur,

Depuis quatre ans déjà nous ne sommes plus
retournés au Pays Basque, et il nous en coûte de
voir se distendre les liens que nous avons noués
avec votre pays. J'ai perdu ma mère quelque
temps après la mort de M. Dassance, après une
année de maladie - Ensuite j'ai dû faire face
à des tâches d'enseignement, nouvelles et assy-
zonnées pour moi, l'école des Hautes études n'ayant
demandé de créer à l'Université de Brest le
premier centre d'enseignement et recherche d'éthnologie
de la France. Que de fois j'ai pensé à vous,
et au concours que je vous demanderais si
l'histoire n'était à une telle distance de Brest!
Nous avons de temps à autre des nouvelles de vous

par Haritschelber, mais elles sont toujours trop liées
à notre gré.

Nous avons appris récemment, par une lettre de
notre ami, le décès de Madame Dassance. A la
mort de son mari elle nous avait écrit une lettre
très gentille, nous invitait, quand nous passerions
dans le pays, à venir parler avec elle de dix jours.
Et certes nous l'aurons fait, car M. Dassance reste
cher à notre cœur et occupe une place éminente dans
notre souvenir. Nous aimons bien aussi Madame Dassance,
toujours si accueillante et enjouée malgré ses
maux de santé. Peut-être est-ce bien qui elle
l'ait rejoint, si tôt à notre gré. Quand deux
compagnons ont fait route ensemble toute une longue
vie, ils aspirent à ne pas être longtemps séparés.
Mais quelle sera pour leurs enfants, et quelle
nécessité pour nous de penser que nous ne trouverons
plus, dans leur grande maison, les hôte qui les
rendaient si attrait.

Pour me part j'ai achevé, depuis longtemps déjà,
l'ouvrage pour lequel je demandais des matériaux. Son titre
- que je laisse à votre critique - pourrait être :
La tradition de danse en Béarn et Pays basque français.
Le manuscrit se présente comme un fascicule de plus de 800
pages, avec un nombre considérable de parties musicales et
schémas rythmiques. Bref un bien gros volume pour
un sujet bien spécial. Aussi l'éditeur (Haton & Co)
qui avait édité mes précédents ouvrages et se montrait
desireux de connaître celui-ci, s'est-il récusé, sans même
le lire, devant ses dimensions et la dépense qu'elles
taissent prévoir. J'ai présentement un espoir du côté
du CNRS, branché Toulousain. J'aurai une réponse en
octobre, et, si elle est positive, devrai remettre aussitôt
le manuscrit. Je travaille donc à le mettre en état
pour la publication, et je rencontre, comme toujours,
une foule de petits problèmes concrets, mal résolus
au cours du travail de rédaction. Je me permets
de vous demander conseil pour deux au moins d'entre
eux :

1. Il y a d'abord la difficulté d'insérer
en français des termes basques que je vois employés

Par les auteurs ^{surge le sujet} ~~le sujet~~ à l'indéfini, au singulier, au pluriel. Ainsi j'ai donné aux titres que je leur vois partout donne : Lapkurarrak, Dinkorrak, Laburak, etc... et je ne pense pas que cela soit critiquable. J'ai dans mon texte courant je retire des phrases comme :

"Leurs yauzia - ou yauzikoa - se subdivisent en yauzi oson et yauzi bustana ----"

"... aux toutes premières séquences de Mutxikoa ---"

"Des Ornaizterra, Chochuarera, etc., nous ne connaissons -- etc... "

à côté d'autres, comme celles-ci.

"Les deux premiers mots du Laburak, font le Lapurta notelak, une partie du Gibandak." De même je trouve écrit tantôt "le mutxikak", tantôt "le mutxikua".

Je suppose que certaines de ces graphies sont hérésie pure ? La solution serait-elle de laisser la terminaison ak aux titres, et de supprimer le k partout où on peut le faire dans le texte, que l'article placé devant soit singulier ou pluriel ? Ou bien la règle à suivre est-elle plus nuancée ?

2.- Orthographe de certains mots ou sons, que je trouve variable d'un auteur à l'autre, voire d'un passage à l'autre d'un même auteur, ne laisse perplex. ~~Car~~ Il y a d'abord et surtout la question du ch.

J'avais écrit: Mutchikwak, lapkuta notchak, chocharenak... etc. Puis j'apprends que le son ch se traduit désormais par x. et je commence à changer mes chocharenak en xoxarenak, mes Mutchikwak en Mutchikwak... etc... et mon manuscrit devient un tissu de ratures. Où s'arrêta? Devrai-je aussi écrire Xibandriak, notxak, Xirula... etc...? et trouver le ch partout où je le trouverai lagi? Ou est-il admissible qu'on lise Chibandriak et ailleurs xoxarenak?

Où même j'ai écrit Tantôt ostalansa, Tantôt ostalansa. (Il me semble bien d'ailleurs avoir entendu Tantôt la t et tantôt non). Une des deux formes est-elle incorrecte, ou faut-il les laisser coexister?

Voilà mes deux principales questions, au moins pour le moment, et je crains bien que la réponse ne vous prenne un peu de temps, si confus que je sois de vous occuper de mes problèmes. Mais la nécessité me contraint de vous importuner.

11

En voici une autre, plus simple. Vous ne deviez
avoir publié vous-même le Texte d'une scène de Xoroxak
(avec 2 x!) de la mascarade scabieuse, dont le Texte n'avait
d'autre part été communiqué par Marcelin Heguicaphal comme
ayant été employé à Chéante en 1934. Vous avez eu la
gentillesse de m'en faire une Traduction. (C'est la scène
qui débute par :

Agur, agur, j'ente hurak! zick arren heban!

Gik' alehiz estakigu solamente nun gieren.

Estual-herin girela daikie erraiten:

Nabi gürükke jüken Maule nun ote dan ... etc.)

Toutes- vous ne diriez pas que vous l'avez publié, que je cite le
fait en donnant la référence de votre étude? J'aimerais
d'ailleurs le consulter moi-même si je fais la ^{travaux dans} ~~travaux dans~~ ^{des quelle mesurés, et d'on} ~~travaux dans~~
une bibliographie parisienne. Vous souvenez-vous ~~vous~~ ^{notre}
Texte avait été republié? en connaît-on l'auteur?
Est-ce Chéante qui le devait à une autre comme,
ou l'inverse? Qu'on ait ou non les réponses, il ne faut
renvoyer nos lecteurs à votre publication.

Tout. Je n'arrête là. Au moins pour aujourd'hui
car j'aurais sûrement encore besoin de votre expérience. Mais
je pense que mes plus gros problèmes sont ceux que je
vous ai indiqués. Ce sont en tout cas les plus urgents.

Une autre fois, si vous le permettez, nous parlerons
littérature orale (nous avons depuis l'andaman un cycle de
contes sur ce thème), mais il est temps que je vous laisse souffler.
Je vous dis dès maintenant un très grand merci, en vous assurant,
chez Monsieur Lafitte, de mes félicités les plus amicales, auxquelles
ne forme ne change de garder les mêmes. Bien cordialement
donc, de tous deux

Jean Michel Sautier

CENTRE D'ETHNOLOGIE DE LA FRANCE

UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
EN SCIENCES SOCIALES

20, Avenue Le Gorgeu - 29279 BREST CEDEX
Téléphone : 03.06.87 - Postes 341-345

Son, dites-le moi, je m'arrangerai pour vous le faire parvenir avant. Si vous publiez le Texte basque je renoncerais probablement à le faire moi-même = je donnerais seulement la traduction et renverrais à votre publication pour l'original.

J'ai l'histoire même de ce Texte fait problème. Je le connais par Heguiphah, qui doit le tenir de son père. (Il a dû servir à la mascarade organisée par celui-ci à Chéante en 1934 à la demande du Musée Basque?) Serait-il de Jean Heguiphah lui-même? plus ancien? Est-ce de Chéante qu'il s'est communiqué à d'autres communes? Ce n'est pas facile à savoir. Puis-je vous demander de quelle localité vous le tenez vous-même, et où, à votre connaissance, il avait servi? Je me demande quelle a été, dans un passé plus lointain, la part de l'écriture (avec la stabilité qui en résulte et la communication qu'elle facilite) et celle de la mémoire vivante dans la conservation et l'évolution de pareils Textes.

Encore une fois merci pour l'aide que vous voulez bien me donner. Croyez bien, cher Monsieur, en mes sentiments respectueux et amicalement dévoués

Jm. Guilleher

70 rue de la République
92150 Maudon.



FÉDÉRATION
PROTESTANTE
DE FRANCE

LETTRE

75 PLACE CLICHY
PARIS CENTRE

21-12-01
4711 00 005456
660260 756840

€ R.F.
LA POSTE
00069
VBM000121

01
BULLETIN DIOCESAIN
Evêché
16 place Mgr Vansteenbergher
64115 BAYONNE cedex

Guilcher